



# COMMUNE D'ENTREVAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

L'an deux mille vingt-quatre et le six du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2024.

**PRESENTS** : **Éric BONIFASSI, Andrée BONHOMME, Michèle MONTULÉ, Stéphane LECAS, Dominique LACOMMARE.**

**PROCURATION** :

**ABSENTS EXCUSES** : **Joëlle CARRER, Christine DONNINI.**

**ABSENT NON EXCUSE** :

Nombre de Membre : 9

Présents : 6

Votants : 6

**OBJET** : COMPTE DE GESTION 2023 – 21.

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2341.1, L 2342.1, L 2342.2, L 2343.1, L 2343.2.

Monsieur le Président informe les membres du Centre Communal d'Action Sociale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le receveur municipal d'Entrevaux et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du receveur,

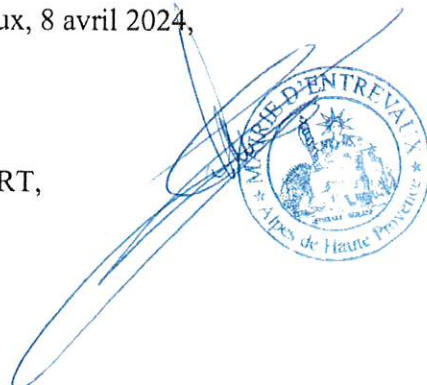
Après en avoir délibéré,

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Fait à Entrevaux, 8 avril 2024,

Le Président,

Lucas GUIBERT,





# COMMUNE D'ENTREVAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-quatre, le six du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

**Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2024.**

**PRESENTS :** **Éric BONIFASSI, Daniel COTTON, Andrée BONHOMME, Michèle MONTULÉ, Stéphane LECAS, Dominique LACOMMARE.**

**PROCURATION :**

**ABSENTS EXCUSES :** **Joëlle CARRER, Christine DONNINI.**

**ABSENT NON EXCUSE :**

**Nombre de Membres : 9**

**Présents : 7**

**Votants : 6**

**OBJET :** COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - 22.

Monsieur le Président présente aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le compte administratif 2023 qui se traduit par les chiffres ci-après :

**Section de fonctionnement :**

Recettes : 14 532.03€

Dépenses : 11 431.34 €

Déficit de fonctionnement : - 3 100.69 €

Excédent cumulé : 2 987.97 €

Le président ayant quitté la séance et le conseil d'administration siégeant sous la présidence de Monsieur Stéphane LECAS conformément à l'article L 2121.14 du Code des Collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré le conseil d'administration adopte ce compte administratif à l'unanimité.

Fait à Entrevaux, le 8 avril 2024.

Le 1er Adjoint au Maire,

Stéphane LECAS,



  
POUR LE MAIRE  
L'ADJOINT DELEGUE.



# COMMUNE D'ENTREVAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-quatre et le six du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2024.

**PRESENTS** : **Éric BONIFASSI, Daniel COTTON, Andrée BONHOMME, Michèle MONTULÉ, Stéphane LECAS, Dominique LACOMMARE.**

**PROCURATION** :

**ABSENTS EXCUSES** : **Joëlle CARRER, Christine DONNINI.**

**ABSENT NON EXCUSE** :

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 7

**OBJET** : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 CONCERNANT LE C.C.A.S - 23 .

Le conseil d'administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0,00 €		0,00 €	Dépenses 0,00 €	0,00 €	0,00 €
				0,00 €		
FONCT	6 088.66 €	0,00 €	- 3100.69 €	Recettes		2 987.97 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

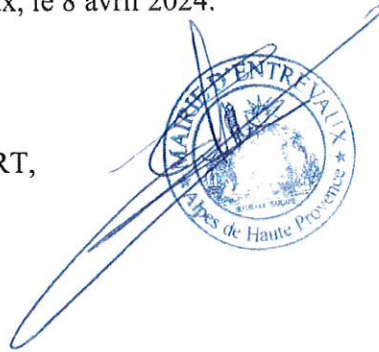
<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>		<b>31/12 /2023</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		<b>0,00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0,00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>2 987.97 €</b>
Total affecté au c/ 1068 :		<b>0,00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>		<b>31/12 /2023</b>
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0,00 €</b>

Le conseil d'administration à l'unanimité accepte cette délibération.

Fait à Entrevaux, le 8 avril 2024.

Le Président,

Lucas GUIBERT,





# COMMUNE D'ENTREVAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-quatre et le six du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2023.

**PRESENTS** : **Éric BONIFASSI, Daniel COTTON, Andrée BONHOMME, Dominique LACOMMARE, Michèle MONTULÉ, Stéphane LECAS.**

**PROCURATION** :

**ABSENTS EXCUSES** : **Joëlle CARRER, Christine DONNINI.**

**ABSENT NON EXCUSE** :

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 7

**OBJET** : BUDGET PRIMITIF 2024 – 24.

Monsieur le Président informe qu'en présence du compte de gestion et du compte administratif à la date du vote du budget primitif, il est possible de reprendre la totalité du résultat de l'exercice 2023.

Monsieur le Président donne lecture du budget primitif qui se traduit par les chiffres ci-après :

**Section de Fonctionnement** :

**Recettes : 16 800,00 €**

**Dépenses : 16 800,00 €**

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Fait à Entrevaux, le 8 avril 2024,

Le Président,

Lucas GUIBERT,





# COMMUNE D'ENTREVAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-quatre et le six du mois d'avril à neuf heures se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2024.

**PRESENTS :** Éric BONIFASSI, Daniel COTTON, Andrée BONHOMME, Michèle MONTULÉ, Stéphane LECAS, Dominique LACOMMARE.

**PROCURATION :**

**ABSENTS EXCUSES :** Joëlle CARRER, Christine DONNINI.

**ABSENT NON EXCUSE :**

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 7

**OBJET :** SUBVENTION A.D.M.R – 25.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale décident d'attribuer une subvention de 5 500 € imputées à l'article 65748 à l'A.D.M.R.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Entrevaux, le 8 avril 2024,

Le Président,

Lucas GUIBERT,

